

Contribution pour une production laitière européenne de qualité, profitable et durable.

La crise du lait provient d'une production « désordonnée » qui entraîne la chute des prix et lamine les exploitations laitières. Les producteurs réclament un prix rémunérateur alors que les firmes industrielles laitières travaillent, elles, sur le prix de vente du marché européen voir mondial. Vendeurs et acheteurs ne s'entendront jamais bien longtemps. Pourquoi dès lors ne pas vendre la production laitière aux puissantes firmes nationales au prix du marché mondial tout en faisant subventionner par l'U.E. la différence qui permet d'atteindre le prix de rémunération réclamé par les producteurs ? Vendeurs et acheteurs obtiendraient ainsi le prix désiré. C'est évidemment irréaliste si l'on s'en tient simplement là. Le coût serait assurément intenable pour le budget de la politique agricole de l'U.E. En serait-il autrement si l'ensemble des productions laitières nationales étaient subventionnées et acheminées au profit exclusif de la petite et de la moyenne industrie laitière européenne, au prix que l'on pratique habituellement dans l'agro-industrie ? Cela reste difficile à dire. Néanmoins, s'il n'y avait plus d'autre choix que de favoriser l'acheminement de la production de lait en surplus, vers les fabriques et l'ensemble des industries laitières européennes à des prix très concurrentiels, on pourrait s'attendre à ce qu'il y ait un développement de la production, une croissance des embauches et des investissements *in situ* ainsi qu'une diversification des productions par segmentation avec cessation des activités les plus « incertaines ». Ça servirait à quoi ? A donner une nouvelle impulsion au développement industriel en milieu rural mais pas seulement. En facturant le prix de la matière première (le lait), dans le pire des cas, à la moitié du tarif courant, aux industriels, ces derniers fabriqueraient avec de la matière première défiant toute concurrence. Mais sans l'assurance de l'intervention financière de l'U.E. cette politique relève du « vœu pieux ». Et qui oserait ensuite un tel pari sans l'assurance des débouchés ? On entre là dans le registre de la politique « fiction » et de l'économie « factice ». Mais comment soulever autrement les voies de l'innovation ? Pour en revenir à la réalité « brute » - celle de l'argent -, posons d'avance que toute subvention devrait être conditionnée à la transformation des exploitations voire à la transition des activités ou des productions. Le volet de la transition agricole européenne vers un modèle de développement durable est ouvert. J'insiste sur le fait que toute transition devrait être promue et engagée en douceur et à des échelles micro-économiques avant d'envisager l'échelle macro-économique. La chaîne agricole et industrielle pourrait bien être à l'image de la chaîne alimentaire : lorsqu'un élément de cette chaîne disparaît, aussi infime soit-il, qui sait ce qui arrive aux autres ! Ainsi, n'est-il pas plus question de jeter les paysans que les industriels « sur la paille » ! Il faut simplement jouer le jeu des vases communicants. Face à face on trouve un nombre restreint de grosses firmes multinationales et un grand nombre de petites entreprises - exploitations et fabriques - agricoles laitières et fromagères. Ce modèle abouti et « à bout de souffle », c'est celui pratiqué au 20^{ème} siècle, né au 19^{ème} siècle. À l'époque, la mécanisation, la chimie et la production de masse, obtenus par l'endettement auprès des premiers établissements bancaires, primait. Modèle qui a donc amplement « mérité » puisque la production de lait et les faillites pour surendettement explosent ! Alors pour tenter de rendre sa valeur ajoutée au lait, la production devrait d'abord être résorbée, en démultipliant ses débouchés. Ça c'est la théorie ! Tous les produits laitiers fabriqués avec le « surplus » de lait devraient être « tarifés », « subventionnés » et « labélisés », pour repérer leur « spécificité ». Avec le soutien d'acteurs économiques « solidaires » proches de la filière, collaborateurs et sous-traitants (emballage, transport, services, commerces, etc.), les producteurs de lait « subventionnés » trouveraient probablement les débouchés requis. Mais un « goulot d'étranglement » se produirait ensuite en aval, au niveau des commerces et des fabricants dont les

capacités de production comme les débouchés sont plus limités que ceux des firmes transnationales. Mais si chaque entreprises trouvaient à établir des passerelles « temporaires » au profit de la « filière » plutôt que des questions de prix, le temps que s'estompent les effets néfastes de la crise, n'y trouveraient-elles pas toutes leur compte ? Ce genre de « relations économiques pacifiées » devrait être, au pire discuté, au mieux négocié, puisque dans cet affrontement, toutes y perdront au profit de la concurrence extra communautaire. Lactalis cède finalement aux revendications des producteurs ! À quoi sert par conséquent le conflit social sinon à perdre de l'argent et du temps inutilement ! Si les exploitations agricoles déclinent sans cesse au profit de modules de production gigantesques, les « petits » exploitants et les fabricants locaux ne devraient-ils pas être les fournisseurs « prioritaires » de denrées, au niveau local, afin qu'ils s'enracinent solidement dans l'espace économique alentour pour qu'ils écoulent aisément leurs productions ? Ces dernières pourraient être orientée vers les collectivités locales (cantines des écoles, hôpitaux, administrations, entreprises, etc.), les commerces et les grandes surfaces, les entreprises privées locales (restaurant, office de tourisme, offices du terroir, distribution dans le cadre des comités d'entreprise), vers les associations de secours (aide humanitaire, camps de réfugiés, pauvreté, aide alimentaire, immigration, etc.). La subvention apportée aux producteurs de lait pourrait être « palliée » par la levée habituelle de taxe sur les transactions (en amont et/ou en aval ?) des fabricants de produits laitiers bénéficiant du marché local partiellement et temporairement « réservé » ou bien être exonérés de taxes à défaut de subventions. Si le surplus de lait est vendu sans mécontentement les produits transformés devraient impérativement suivre à leur tour cet itinéraire. Car l'objectif principal consiste, avant même la question du prix, à « freiner » les producteurs de lait « standard » européens qui orientent les prix de la production laitière à la baisse. Ils ne pourront pas continuer ainsi longtemps à moins de vendre à perte. Car c'est justement là où en arrivent aujourd'hui les agriculteurs français ! Et déshabiller Paul pour habiller Jacques c'est alimenter le conflit en Europe et au sein de la « profession ». Alors quoi faire et comment faire ? Il faudrait de façon très paradoxale soutenir et relever les prix de la production laitière « standard », en contrepartie de quoi les producteurs les plus concurrentiels s'engageraient de façon contractuelle, à la réflexion (projet), à l'analyse (impact environnementale social, biologique, culturel, etc.), à l'expertise (technique, financière, juridique, etc.), au développement (montage du projet de transition agricole) d'une production locale, à haute valeur ajoutée, de « qualité » et « viable », adaptée à la situation historique, économique et écologique. Qu'ils effectuent la « transition » s'ils estiment déjà commencer de subir les effets « désastreux » du modèle productiviste. Les cadences de production et de travail insuffisamment rémunératrices avec début d'endettement inquiétant en sont le symptôme annonciateur. Et si certains pensent encore s'« enrichirent » en recourant toujours au modèle « agro-industriel » du siècle dernier - il fait encore ses preuves aujourd'hui mais pour combien de temps et à quel prix ? -, l'U.E. doit désormais prévenir qu'il est, à termes, très fortement dommageable - à l'instar des conséquences du moteur diesel sur l'environnement et la santé *versus* le moteur électrique dont l'usage ne s'est pas encore imposé, pour des question d'ordre culturel, pécuniaires et d'un manque certain d'information - à la diversité des cultures et des traditions locales, qu'il menace la biodiversité et l'économie du continent. Le modèle économique de demain relève de l'économie collaborative ? Alors le soutien au développement d'une agriculture plus respectueuse des territoires, des terroirs et des hommes, plus rémunératrice sur le plan financier et valorisante sur le plan humain et culturel, doit impérativement en passer par la collaboration des « nations européennes ». L'avantage décisif du lait « subventionné » devrait, premièrement, « juguler » les déficits financiers d'un modèle agricole, qui en plus des aléas politiques, économiques

et climatiques, s'égarer toujours plus dans la « spéculation bancaire » et la « finance mondiale ». Il devrait, deuxièmement, contribuer à la réorientation « intelligente » de la production sous conditions et de façon contractuelle. Et troisièmement, il contribuerait à la constitution et à la mise en réserve, à l'avantage des « patrons » des entreprises industrielles et des propriétaires des exploitations, des capitaux indispensables aux investissements ultérieurs à engager « concrètement ». L'industrie laitière restera indispensable à l'activité des producteurs de lait en Europe. Seulement la situation se complique sous l'effet et les conséquences de la mondialisation qui imposent à tous les acteurs économiques européens de quelques niveaux soient-ils de se positionner, en termes de marchés, sur le plan local, régional, national, continental ou sur l'échiquier mondial. Mais quels marchés solliciter pour s'assurer de la « survie » de son entreprise ou de son exploitation sans nuire à l'environnement culturel, écologique, économique et politique ? Voilà la question qui taraude les « entrepreneurs » européens ! Le marché des produits dérivés du lait est en outre « multiple ». Le sujet est si vaste qu'il devient urgent à la filière « lait » européenne de se retrouver autour d'une table pour « faire le point » afin d'envisager sérieusement l'avenir « en commun » et pas « tous contre tous ». On ne peut pas reprocher au groupe Lactalis de se battre pour éviter d'être un jour happé par plus « gros » que lui (Mondelez), par fusion-acquisitions et OPA, pratiques que tout le monde réfute mais acquiesce au final « sans broncher ». Or il ne s'agit là que de capitalisation boursière et d'investissement financier. Car c'est ça la « réalité brute » dont se revendiquent quelques hommes et femmes politiques qui s'autoproclament « réalistes ». C'est « fouler au pied » les constats « croisés » des économistes, agronomes et écologistes. C'est « se gausser » de l'« utopie » qui recèle quelques « pépites » de « clairvoyance ». Faut-il suivre le « troupeau » jusqu'au bord de la falaise ? Non ! Puisque nous envisageons tous, de façon plus ou moins affirmée, un avenir meilleur. Or cet « avenir » est à construire en suivant un plan aux antipodes de l'anarchie libérale ! Cette réalité qui est « tue » est aussi celle qui « tue » à petit feu, tant les petites que les grandes entreprises familiales françaises dont Lactalis est l'une des représentantes et qui ne sont probablement plus en position « dominante » dans le segment de l'industrie laitière. Lactalis demeure cependant sur ce segment unique de production alors que grossissent les « monstres financiers » qui savent décidément tout faire ! Du fromage, du café, de la bière, des pneus, des matelas, des frigos, etc., pourvu que « ça rapporte un max » ! Et la France - pays aux 1000 fromages - et l'Europe dans tout ça ? L'Europe elle doit s'organiser ! Le gigantisme n'est plus d'après les spécialistes de l'économie contemporaine gage de pérennité mais d'obsolescence rapide à termes. Bon ! Alors l'avenir et l'innovation devrait par conséquent résider dans les petites et les moyennes entreprises locales à caractère « familiales ». Et bien non ! L'indépendance est-elle encore gage de stabilité et de durabilité ? Non ! Car Lactalis a probablement dû « engloutir » des tonnes de vaches laitières avant de devenir... « Gargantua » ! Le gigantisme n'est qu'un leurre auquel tout un secteur cède dans la panique ! Croire qu'un seul groupe mondial prendra le contrôle total d'une « économie planétaire » relève, si ce n'est de la « politique fiction », de l'« économie factice », de l'« utopie morbide » ou encore de la « course à l'échalote » pour rester dans l'agriculture. Préservez donc vos secrets et vos traditions si vous souhaitez mettre les « gros » à genoux ! Sinon ils vous boufferont ! On n'a jamais réussi à « juguler » les économies souterraines, ni dans l'espace, ni dans le temps. Et même lorsque la « réalité » est « dématérialisée », « Internet » échappe à tout contrôle avec le « dark net ». L'Humanité est décidément pleine de ressort ! Et heureusement d'ailleurs. Parce qu'on en ferait du bétail ! Il n'y a pour ainsi dire pas de raison « sérieuse » de croire que les économies « agro-industrielle », « agro-biologique » et « artisanale » ne puissent trouver une voie « commune » d'autant que la dégradation planétaire du climat les y

contraindra. Ensuite la « diversité » qu'offrent les grands groupes mondiaux lasse déjà. Ils auront beau multiplier à l'infini l'offre commerciale, depuis le « luxe » jusqu'au « discount » - lorsqu'il ne s'agit pas d'un mélange des genres -, plus personne n'est dupe que derrière chaque étiquette, chaque enseigne, se trouvent toujours les mêmes dont la réussite ne tient plus désormais qu'à la surenchère publicitaire. « Y'en a marre, tout ça c'est de la merde ! » pestait le « feu » Jean-Pierre Koff avant d'avaler la pilule Leader Price ! Alors qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

On ne pourra pas constamment opposer « gros et petit », thème cher à la ruralité, puisqu'ils sont de toute évidence (au moins en France) complémentaires. Je ne souhaite pas plus la mort des grands groupes industriels que celle des petits producteurs français et européens. Je pense que la seule façon d'affronter le monde est de procéder à la réorganisation économique de l'Europe au profit de l'Europe. Et cesser de voir le reste du monde comme un « gros porte-monnaie plein de sous » ! Le monde économique est désormais multipolaire avec plusieurs continents très peuplés qui émergent rapidement pendant que l'Europe « stagne » sur nombre de plans. Ces « continents émergents » travaillent désormais indépendamment mais avec des acquis et des savoirs-faires contemporains que les Européens leur ont jadis « arraché » et qu'ils restituent « augmentés », en quantité croissante, en échange des coûts de production les plus avantageux, pour assurer 25 % de croissance du chiffre d'affaire minimum par an. C'était hier ! Et alors ? Alors notez les effets désastreux que produit ce modèle de développement économique. A partir de là vous concevez que si chaque continent agit de la sorte le monde est perdu du point de vue climatique. Or ce n'est pas le développement des continents sur lequel il faut « avoir l'œil » aujourd'hui. Mais sur les firmes multinationales et transnationales qui exercent, d'un continent à l'autre, tant que les conditions générales des espaces qu'elles « empruntent » leur sont favorables. Elles font de l'« optimisation industrielle » en empruntant tout ce qui dans l'« histoire de l'industrie » leur permettrait un gain rapide enfreignant les règles du travail (travail des enfants, insalubrité, dangerosité), du commerce (pavillons de complaisance, paradis fiscaux, corruption) et faisant peu de cas des conséquences physiques ultérieures que les territoires et leurs populations auront à subir (désertifications, pollutions, désorganisations, etc.). L'Europe des campagnes en serait-elle arrivée là ? Oui ! Et chacun continue de réclamer sa part du « gâteau mondial » ou carrément le « monde » comme aux « temps des colonies » de telle sorte qu'un jour l'Europe pourrait se retrouver, pour partie en Amérique (via l'Angleterre), pour partie en Asie (via la Russie), en Orient (via la Turquie), en Afrique (via la Tunisie, l'Algérie, le Maroc). Parce que les firmes multinationales et transnationales bénéficient d'une mobilité intra et intercontinentale accrue que seul un groupement professionnel « géo-localisé » (sur le principe des corporations de métiers ou des AOC) pourrait éventuellement « enrayer ». Le groupe Lactalis indique justement que du « nord de l'Europe » (Allemagne ?) proviennent les prix les plus bas du lait ! La surproduction laitière tire les prix vers le bas. Lactalis est en position d'obtenir le prix le plus bas du marché, ne serait-ce qu'au regard des quantités requises pour faire travailler ses usines. Fait-il jouer « naturellement » l'offre et la demande ? Non ! Il tente de les mettre « au pas » du monde ! Ainsi nul autre choix pour résister que de « raréfier » l'offre de lait pour voir les prix remonter ! Fermer le robinet mais pas complètement pour organiser la répartition éthique, équitable et responsable du produit qui s'en écoule. Et « rouvrir » lorsque les usagers seront résolus à en partager le « produit » sans qu'aucune entreprise ne s'écroule. L'U.E. doit-elle décréter des quotas et verser des indemnités aux producteurs ? Oui ! Cependant l'avantage décisif d'un produit comme le lait pour les producteurs réside dans son principal défaut, la fragilité du produit. Il perd rapidement en qualité dans les transports et les traitements. Les « gros » veulent les prix le plus bas et des

quantités industrielles. Quelques groupes intermédiaires (Bel) donnent des prix « raisonnables » pour des quantités moindres. Enfin une quantité indéfinie de producteurs « locaux » et de producteurs « bio » achètent aux « meilleurs » prix des quantités « réservées », sous condition de « qualité ». Décréter des quotas et verser des subventions n'apporteraient rien si elles n'engageaient pas d'investissements susceptibles d'améliorer la situation globale et de projeter la « filière » vers l'avenir. Voilà pourquoi la régulation du marché des produits laitiers au sein de l'U.E. nécessiterait la création d'un Groupement Laitier Communautaire dont la direction « collégiale » échouerait aux syndicats agricoles européens. Qu'ils réorganisent la « filière » au profit de l'Europe! Et qu'ils en monnayent ensuite seulement les « atouts » dans monde. A l'image par exemple des talents de l'alimentation contemporaine de qualité qui résident, d'après moi, en Europe et en Asie. Ce sont deux continents d'ingénierie agricole pluriséculaires au sein desquels les « innovations culinaires » récentes, ne sont pas le résultat seul de la tradition mais celui de « visites aimables » et d'échanges de savoirs entre « Grands Chefs » de la restauration gastronomique, qui œuvrent, entre « initiés », et dans la collaboration, et dans le plus « grand secret », à la préservation leur « Art » du « commun ». Alors faites-en autant, vous les agriculteurs ! Parce qu'après tout, les seuls professionnels capables de mettre « en branle » les moyens de « collaborer », à l'échelle européenne, à la réussite de la filière « lait », pour résister à la mondialisation, c'est vous ! Si le statut juridique du Groupement Laitier communautaire relèverait de la seule « personnalité juridique », il n'en irait pas de même de la Laiterie Communautaire à proprement parler, qui, à l'image des rencontres professionnelles intercontinentales des cuistots dans leurs « labos », serait concrètement une « firme agro-industrielle » dotée d'usines de collecte et de transformation et d'entrepôts répartis dans l'espace communautaire et dont le but « ultime » serait d'« assécher », lors des crises, la production laitière, et de fabriquer éventuellement les quelques productions de base intermédiaires, entrant dans la fabrication des produits laitiers finis. Elle produirait des stocks à mettre en réserve (conserves, produits déshydratés et congelés). Ce n'est pas chose négligeable en ces temps « troublés » d'épizooties (canard) qu'aggravent encore les aléas climatiques (fourrage). D'où proviendrait le lait si un accident grave de type « biologique » anéantissait les troupeaux européens ? En Russie, le pergélisol déliquescence, libère chaque jour d'après les spécialistes, des bactéries dont on ignore l'histoire... La Laiterie Communautaire n'est pas le rétablissement des sovkhoses ou des kolkhoses. Cette contribution s'en inspire néanmoins du point de vue de la régulation et de la planification. Staline et Brejnev en moins... Pour bien comprendre le rôle régulateur de la « Laiterie Communautaire », posons l'indice 100, comme le prix d'achat « idéal » du lait, en Europe, du point de vue des producteurs européens. Posons ensuite l'indice 80, comme le prix « moyen » d'achat du lait. Posons enfin l'indice 60, comme le prix « plancher » de la concurrence du point de vue des producteurs. On conçoit en période de surproduction que les prix soient « tirés » vers le bas. Plutôt que de fixer des prix au dessus de ce que les produits laitiers valent en réalité - dans l'esprit de la Politique Agricole Commune menée pour le grain français jusque là - sans que la production n'ait connue d'évolution qualitative certaine et pris de la sorte de la valeur (sauf peut être en termes de quantité mais l'aléa climatique sera à l'avenir plus déterminant que jamais - les mauvaises récoltes de grain et de raisins de cette année le prouvent amèrement), ne serait-il pas plus utile d'agir, de faire pression sur la production et sur les prix, afin que tous les producteurs puissent, non seulement travailler mais évoluer ? Un système de vases communicant devrait être discuté avant qu'il ne soit établi temporairement sur l'ensemble du continent européen, pas uniquement sur le seul critère de prix mais dans l'intérêt général de toutes les professions de la filière « lait ». Aujourd'hui, deux modèles productivistes distincts fabriquent des produits laitiers. D'un côté une filière agro-

industrielle plus ou moins « concentrée » ; de l'autre une filière agro-artisanale plus ou moins « dispersée ». Le « bio » transcende déjà ce clivage. Le Groupement Laitier Communautaire devrait d'ores et déjà prendre en compte la distinction de deux « qualités » principales dans la production industrielle et artisanale. L'une est « standard » et l'autre est « biologique ». Par principe, la direction syndicale « collégiale » aurait à réguler, au lieu de les opposer, deux circuits économiques qu'imposent deux types qualitatifs de production avec deux structures d'entreprises (exploitations, fabriques et usines) distinctes. Le rôle de l'Europe serait alors de « financer », en partie ou en totalité, la construction de ces « établissements », en étroite collaboration avec, - et dans l'intérêt de - l'ensemble de la « profession ». Cette « Laiterie Communautaire », pour fonctionner tel un « outil de régulation européen » des prix du lait et de la production des produits « laitiers » en Europe, devrait être celui des seuls « professionnels ». Mais en termes d'investissement l'intérêt de l'U.E. n'est pas là. Il réside dans l'indemnisation à hauteur du prix demandé (indice 100) du lait produit en contrepartie de l'engagement d'une transition productive, matérielle ou qualitative, « décisive » et « définitive » (l'artisanal et/ou le « bio »), des exploitations agricoles et des agro-industries, quelque soient leur taille et leur poids. Il s'agirait, par exemple, d'envisager soit un changement d'activité - de l'agriculture vers l'accueil touristique ou vers la « ferme pédagogique » (car le changement proviendra des nouvelles générations) -, soit un changement de production - du lait vers l'élevage de races bovines « réputées » (car pour éduquer au « manger mieux » il faudra déjà « acheter mieux ») - ou un changement d'équipement et de méthodes reconnus plus propices à la préservation des surfaces « exploitables », respectueux de la biodiversité et des « terroirs ». C'est donc toute une filière d'« ingénierie agro-industrielle » qu'il lui reviendrait d'animer afin qu'elle conduise à l'« optimisation agro-industrielle » en empruntant tout ce qui dans l'« histoire de l'agriculture » permettrait un gain non seulement « qualitatif » mais « durable », habitudes alimentaires, pratiques commerciales et méthodes de production, incluses. L'U.E. donnerait les moyens financiers de la transition aux producteurs de lait qui pratiquent un prix jugé « plancher » par la profession, en ajoutant 40 à l'indice 60 (= 100) ; en ajoutant 20 à l'indice 80 (= 100) aux producteurs de lait qui pratiquent un prix jugé « moyen » par la profession ; en ajoutant 0 à l'indice 100 puisque le prix est celui attendu et que par ailleurs la concurrence devrait (en toute hypothèse) être progressivement « neutralisée », sur le plan de la quantité, au profit de la qualité. De façon purement théorique on obtiendrait un prix « lissé » commun dont la base est l'indice 100, le prix « idéal » à la « profession » dans l'ensemble de l'Europe. Il ne resterait plus qu'à établir un pourcentage moyen fixe ayant fonction de réduire les variations économiques « infimes », résultats des effets de la monnaie (espace Euro + U.E.) et des données socio-économiques (politiques sociales, taxations, endettement \geq ou \leq à 3%), avec l'accord de chaque nation européenne. L'intérêt n'est donc pas plus de favoriser la production industrielle que de la contraindre. Puisque producteurs et acheteurs obtiennent le prix le plus à même de contribuer à faire « tourner » l'entreprise industrielle ou l'exploitation agricole dans l'espoir d'une « transition volontaire » des activités d'une partie de l'agro-industrie pour des productions « raisonnables », « artisanales » ou « biologiques », pour alimenter des marchés de niveau « local », « régional », « national » et « continental », pour commencer de faire « contrepoids » aux « industries » versées dans le « global », en termes « quantitatif » et « qualitatif ». En « asséchant » localement la consommation de produits laitiers produits par l'agro-industrie, vendus en grande surface, on favorise les « bonnes pratiques » d'achat, les « bonnes méthodes » de production et par conséquent, les productions de « bonne qualité ». Il ne s'agit nullement de mettre les supermarchés « sur la paille » mais de les « contraindre » à vendre, au minimum à part égale, les produits de l'agro-industrie, ceux de l'artisanat traditionnel standard ou

« bio », produits localement. Ainsi la même méthode présiderait ensuite à l'« assèchement » des productions crémères et fromagères par exemple. Le Groupe Laitier Communautaire, qui, en achetant aux prix médians, de façon « permanente » et sur consultation ponctuelle des syndicats responsable de la direction de la filière, jugulerait de la sorte la concurrence d'où qu'elle surgisse et sur quelque produit que ce soit. Ici sont clairement visées les firmes transnationales qui s'imposent dans l'espace européen avec des méthodes de production et des pratiques commerciales « prédatrices » qui détournent les « terroirs » de l'U.E. de leur vocation naturelle dans l'intérêt exclusif de la « finance » mondiale. Les firmes transnationales ne figureraient pas un problème en soi, si une fois leurs affaires réalisées, elles ne bouleversaient pas l'économie locale (destruction de l'économie locale, dépopulation, pollution, absence de politique de transition territoriale, etc.) en usant « à outrance » d'un « potentiel » qui les avait incité et conduit à s'y installer. Les productions à « vil prix » ne devraient plus augmenter. Pourquoi ? Parce qu'un produit laitier de qualité nécessite une qualité de lait dont nous avons déjà mentionné la fragilité. Je tiens de la « bouche même » d'ouvriers qui travaillaient dans une fromagerie industrielle locale, qu'il était relativement courant que la matière première principale (crème) entrant dans la fabrication de quelques spécialités fromagères contemporaines - pour les distinguer des fromages traditionnels -, en provenance des pays du sud de l'Europe, arrivait totalement avariée au nord de l'Europe. Ou est donc l'intérêt économique ? Quel gâchis en termes de travail agricole, industriel et de pollution atmosphérique ! Mais c'est bien là la preuve que les grosses firmes ne pourront pas aller chercher « bien loin » le lait et les productions laitières intermédiaires dont elles ont impérativement besoin, sans sacrifier la qualité de leurs produits ou comme dans ce cas précis, en entraînant à leur frais des désagréments économiques. Ainsi, si l'on pense que les firmes tiennent les producteurs de lait « par le collier » c'est parce ces derniers n'ont visiblement pas encore bien saisi tout l'avantage de leur « spécialité » qui réside paradoxalement dans le défaut du lait : sa fragilité. Les limites du cadre et de la concurrence dans la profession laitière sont désormais posées. C'est l'Europe naturellement !

La Laiterie Communautaire achèterait exclusivement le lait aux producteurs européens pour le revendre aux industries alimentaires transformatrices exerçant exclusivement sur le continent. Elle fabriquerait et fournirait ensuite quelques produits laitiers de base transformés indispensables aux fabrications « industrielles » et « artisanales » à des prix très « abordables ». La Laiterie Communautaire doit donc seulement être un « recours » (un « secours ») lorsque surgissent les crises de surproduction, de sous-production, les périodes des conflits sociaux, de forte « pression » de la concurrence extracommunautaire, les aléas politiques (brexit), biologiques (hépatite spongiforme bovine) et climatiques (sécheresse). Les produits de base en question - en plus du lait - constituent l'ensemble des consommations intermédiaires qui interviennent dans la fabrication des produits laitiers finaux (beurre, crèmes, fromages, yaourts, etc.) de « grande consommation » ou « artisanaux », « standard » ou « bio ». Il pourrait s'agir encore des produits « transformés », surgelés, déshydratés, concentrés ou en conserve, destinés à être réservés et stockés afin de subvenir rapidement aux éventuels besoins qu'imposeraient des urgences alimentaires en Europe et dans le monde. Mais dès lors que les producteurs entrent en conflit avec les acheteurs et s'apprêtent à bloquer les usines de ces derniers ou bien que les acheteurs tirent démesurément les prix de la filière vers le bas et que les grosses usines mettent délibérément les petits producteurs en difficulté, la Laiterie Communautaire « absorberait » la production de lait au prix « le moins injuste » et à « assurerait » la fourniture des denrées alimentaires laitières intermédiaires basiques, entrant dans la fabrication des produits laitiers finis, au prix « le plus juste ». De la même manière lorsque les

fabricants et exploitants locaux revendiquent et s'apprêtent à bloquer l'approvisionnement en denrées laitières des « grandes surfaces », accusées (non sans raisons) de « mettre à genoux » les agriculteurs, l'approvisionnement devrait être « assuré », « régulé », sans contestation, par l'instance supérieure que constitue le Groupement Laitier Communautaire, dans lequel les syndicats seraient à l'œuvre pour tenter de pacifier le *casus belli*. Pour aller plus loin, la laiterie Communautaire pourrait enfin « animer », sur le modèle anglais, une filière de distribution de produits laitiers « frais » avec des véhicules « légers » électriques sillonnant villes, quartiers, villages et hameaux alentours. Des véhicules « lourds » achemineraient en outre des produits alimentaires à destination animale pour l'allaitement et le gavage du bétail. Ainsi les établissements de la Laiterie Communautaire seraient au plus près des territoires et au centre des échanges culturels comme du dialogue économique et politique entre les villes et les campagnes. Au cours des plus graves conflits aucune production agricole, artisanale ou industrielle ne devrait être totalement stoppée mais seulement ralentie, au moins jusqu'à ce que les réserves des établissements de la Laiterie Communautaire soient épuisés, sur l'ensemble du continent. Le cas échéant serait paradoxalement « chose heureuse » puisqu'il faudrait bien évidemment les reconstituer et fournir, en plus, l'ensemble du marché « habituel ». Tant qu'« acheteurs » et « producteurs » ne s'entendent pas, des prix médians s'appliqueraient sur la base des « injonctions » du Groupement Laitier communautaire, par essence « syndical » et de stature « européenne », responsable des actions des Laiteries Communautaires, avant même les premières négociations dans l'intérêt et pour le « bien être » de l'ensemble de la « profession ». Lorsqu'une partie de celle-ci se révèle « lésée » de façon incontestée, toute la « filière » devrait y remédier par de petits « sacrifices » mais jamais plus dans la brutalité (pillages, saccages, blocages, agressions, denrées discriminées, jetées sur la chaussée, etc.). Quelle image déplorable ! Lorsqu'un « collègue » est à la peine, on ralentit, on écoute, on analyse, on résout ! La Laiterie Communautaire devrait de façon toute « théorique » concourir au tassement simultané des productions laitières en quantité industrielle et à « vil prix », à l'engagement des productions standard ou biologiques à « bon prix », durables et raisonnables. Lorsque l'U.E. subventionne le prix du lait des producteurs décidés d'effectuer à termes leur transition vers la fabrication raisonnée, artisanal ou biologique, les prix de ventes des produits de qualité devraient toujours être « abordables », au moins le temps que se mettent en place de nouvelles habitudes de consommation et que les populations, qui, depuis un demi-siècle maintenant, n'ont connu que l'alimentation industrielle, retrouvent ou trouvent, pour la première fois, le goût des « choses vraies ». L'« artisanal » et le « bio » ont le « vent en poupe » ces temps-ci. Mais il ne s'agit pas de faire seulement « joli » sur les étales d'échoppes de « belle allure » ! Gardons-nous bien de l'effet de « mode » qui pourrait produire l'effet inverse ! En entrant dans les habitudes de consommation alimentaire ces produits, à plus haute valeur ajoutée, rapporteront en termes de taxes. Un « label » pourrait d'ailleurs promouvoir et valoriser cette production « particulière » en garantissant un « achat responsable » et un « geste militant ». Par principe, les exploitations et les entreprises qui trouvent des débouchés en pratiquant les prix les plus bas, sur le marché européen du lait, en Europe, devraient s'engager les premières dans la « transition agricole ». Evidemment c'est très paradoxal. Cependant l'intérêt « premier » de la « démarche » consiste à faire diminuer l'offre globale de produits laitiers à prix « rikiki » afin que les acheteurs contraints, se tournent vers les exploitations dont le prix ne pourrait jamais « soutenir » celui de la concurrence, déjà jugée « déloyale » par la profession et qualifiée, non sans raisons, de « dumping économique et social ». Avec le Groupement Laitier communautaire et la Laiterie Communautaire, de nouveaux « entrepreneurs » et « fermiers-laitiers », plus responsables envers la nature et le vivant, plus engagés envers les consommateurs, plus soucieux des méthodes et de leurs

conséquences et surtout plus attentifs envers les « soucis » de leurs « voisins » et « collègues », devraient réussir la « transition agricole ». Autrement c'est « chacun sa gueule » ! Le cas échéant, « petits rats des champs », n'oubliez jamais qu'avec « Gargantua » (fils de « Grandgousier » et père de « Pantagruel ») au « pays », un jour ou l'autre, qui que vous soyez et quoique vous fassiez, c'est sûr, vous vous ferez bouffer ! Mais ça encore, ce n'est pas bien grave. Puisque cela ne l'empêchera certainement pas de boire, de manger et de danser, au rythme des flutes et des tambours ! D'ailleurs ses oreilles sont si loin de ses pieds qu'il ne vous entend même pas ! Alors « reprenez la mesure » pour faire « danser » le « gros », qui autrement, vous écrasera tous ! Un peu d'exercice ne lui fera d'ailleurs pas de mal et lui rendra certainement l'« appétit » qui vous redonnera ensuite seulement, le travail au prix le plus juste, celui de la sueur, évidemment ! Seules les voies de recours « équitables », entre « fermiers » européens, qui pratiquent en Europe la fourchette haute et la fourchette basse des prix, permettrait au moins de maintenir la cohésion de la « profession », pour ensuite établir les « prix moyens » que devrait viser et obtenir cette dernière. Et en cas de « nécessité », la Laiterie Communautaire prendrait le relais. Libre à chacun ensuite de « valoriser » encore sa production mais sur la base d'un tarif commun de référence. Avec ces trois données de prix (haut, moyen, bas) un prix « raisonnable » pourrait ainsi être dégagé pour chaque production dérivée du lait dans l'espace européen, dans le cadre de transactions commerciales temporairement non exclusives mais caractérisées par un « tarif blanc » (tarif à l'essai). La priorité devrait être donnée à l'écoulement de la production. La grande braderie du lait ! Ainsi un groupe tel que Lactalis et ses usines basées en Europe pourraient éventuellement se fournir temporairement auprès de producteurs européens relativement distincts dans les qualités, pratiques et tarifs, avec l'objectif d'atteindre le même résultat de production, sans obliger la totalité de ses fournisseurs au prix « plancher », des « histoires de centimes » qui aux yeux des consommateurs ne signifie plus rien ! Avant d'être un prix, le lait est un produit alimentaire vital, essentiel à tous les « âges de la vie » (du 1^{er} au 4^{ème} âge), entrant de façon culturelle - c'est le moins qu'on puisse dire en Europe - dans le moindre de nos plats. Ne dites pas non tout de suite et réfléchissez-y bien ! Imaginez-vous dans un futur proche en train d'acheter un litre d'air « pollué » pour respirer un peu parce que c'est le prix de l'air ! Faites alors le constat, le prix d'un produit quasiment indispensable à la vie quotidienne, tel que le lait, ne peut être l'objet de pression économique sous peine, justement, de planter l'économie. Donc la « musique » qu'on vous joue en ce moment, c'est celle qui consiste à vous « monter » les uns contre les autres, pour mieux vous désunir, vous affaiblir et finalement vous « piquer » votre activité. Une fois que vous aurez le front à terre, c'est le consommateur qu'on mettra à genoux, alors, stop ! La Laiterie Communautaire n'est pas la solution ultime aux problèmes de la filière « lait » puisque les « lobbies » s'y « glisseraient » probablement, à travers les syndicats. Mais elle préfigurerait déjà un début d'« organisation » plus apte à réguler et à pacifier. En outre elle n'est pas censée promouvoir tel secteur, tel fournisseur, telle production ou telle filiale, aussi puissante, intéressante ou vertueuse soient elles. Aujourd'hui les grands groupes « font mine » d'être tentés - si ce n'est déjà fait - de se fournir ou de vouloir s'établir hors de l'U.E., laissant planer une menace sur la « survie » de l'ensemble des exploitations, qui après s'être jadis pliée, en quatre, devrait désormais se plier, en huit ! Verra-t-on un jour le bout du tunnel ? Non ! Parce que la mondialisation de l'économie est à l'œuvre ! C'est ainsi et là-dessus on ne pourra rien faire tant qu'elle n'aura pas entièrement aboutie. Cela prendra probablement plus d'un siècle. Ainsi le 21^{ème} siècle serait l'aube d'un nouveau 19^{ème} siècle, l'écologie en plus ! Cette dernière étant probablement la « clé », et de l'autonomie et de l'indépendance des exploitations. Cette nouvelle doit en effrayer plus d'un... En attendant, je conseille à la « filière » de calquer ses méthodes commerciales sur celles des grandes firmes

transnationales, qui chaque jour, laissent entendre que chacune des marques de produits laitiers que l'on trouve en vente dans ses rayons, notamment en grande surface, sont concurrentes alors que c'est de moins en moins le cas. « Laitiers communautaires, unissez-vous ! ». Et que la « filière » fasse désormais valoir ses productions auprès des grands acheteurs et des petits consommateurs pour trouver une partie de ses débouchés par ses propres moyens. Si le principal des débouchés réside dans l'agro-industrie, qui prospecte le marché « global », la fabrication et les consommations « locales » doivent être impérativement démultipliées par une offre qualitative accrue. Car c'est probablement cette offre là qu'elle exportera en quantité « réservées » et en qualités « diversifiées ». D'ores et déjà, en Asie et en Amérique, on apprécie le « bon vin ». Qu'en est-il du « bon fromage » et du « bon pain » ? L'« avenir » dans la « mondialisation » est donc bien plus à portée de main que vous ne le croyez. Ne vous le faites pas ravir ! Si en toute hypothèse le Groupement Laitier communautaire et la Laiterie Communautaire suscitent la croissance modérée des prix du lait, et que, en reprenant l'exemple précédent, les prix de la concurrence s'établissent à l'indice 70 (au lieu de 60), le prix de l'acheteur principal à l'indice 90 (au lieu de 80), pour un prix de vente satisfaisant la profession, à l'indice 100, l'U.E. subventionnerait désormais plus que 30, dans le cas de la concurrence, 10, dans celui de l'acheteur principal et elle subventionnerai 20 du prix de vente satisfaisant pour que cette partie de la profession entame, à son tour, la transition agricole. Dans le cas précédent de « dépression », 60 (40+20) étaient subventionnés par l'U.E., pour que soit entamée la transition agro-artisanale et biologique. Dans le cas présent de « reprise », 60 (30 + 10 + 20) sont subventionnés par l'U.E. à des fins de transition économique. La transition, déjà entamée dans les pays de forte concurrence, débute alors dans les pays autrefois concurrencés. Et la Laiterie Communautaire reste en place tant que la transition agricole n'est pas d'un poids suffisant pour résister à l'agro-industrie extra européenne. Il n'est par conséquent nullement question de retirer le « pis » de la bouche de « Pantagruel », dont la soif n'a d'égale que celle de ces aïeux, mais de profiter, une fois n'est pas coutume, de sa « jovialité », pour lui faire comprendre et surtout admettre, que d'autres que lui ont faim et soif, après quoi ils pourraient, de pair et comme jadis, « reprendre la farandole » qui les avait réunis, avant que ce dernier ne marche « maladroitement » sur les pieds de sa « campagne » ! Les deux restent complémentaires puisque l'une est dominante sur la qualité, l'autre sur la quantité. La Laiterie Communautaire devrait réguler également la production de lait de l'agriculture biologique pour qu'elle n'explose pas, en l'équilibrant en quantité, avec la qualité de lait « standard ». Ainsi lorsque la production agro-industrielle et les productions artisanales et biologiques s'équilibrent elles se font contrepoids. Mais unie et concertée la filière dans sa « globalité » - ici le mot acquiert une importance stratégique - résisterait mieux aux ambitions « égoïstes » de quelques géants mondiaux dont la puissance demeure inquiétante. Cette réflexion n'est probablement à ce jour qu'une « usine à gaz » puisque l'échelle continentale en matière de négociation... ce n'est pas de la tarte ! Mais puisque Laurent Fabius a réussi ce coup de maître de réunir le Monde à la table des négociations pour décider les nations à la transition écologique et que le Président François Hollande envisage une politique européenne d'investissement sans précédent pour l'engager très concrètement dans la transition écologique, voilà ma contribution pour une « *Europe agricole européenne de qualité, profitable et durable* ».

ROBERT BOUSBA,

adhérent à Provins.